

**FICHE N° 5 : AFFECTATION EN CLASSE DE 1^{ère} GÉNÉRALE
 DANS UN LYCÉE PUBLIC (élèves venant d'un établissement privé)**

À transmettre à la DSDEN via le lycée fréquenté pour le 20 juin 2022
Nord : dSDen59.deve-bao@ac-lille.fr – Pas-de-Calais : ce.i62de1@ac-lille.fr

Commission départementale des 24 et 27 juin 2022

- À remplir lisiblement par la famille sauf les parties grisées -

Nom de l'établissement privé d'origine	Nom de l'élève : Prénom : Date de naissance : Nom et prénom du représentant légal : Adresse : Téléphone :
Classe suivie en 2021-2022	
LV A :	
LV B :	
Décision d'orientation définitive À compléter impérativement par le chef d'établissement	
Établissement(s) public(s) de secteur	

Il est nécessaire de préciser le choix des 3 enseignements de spécialité et de formuler plusieurs vœux dont au moins un dans un lycée de secteur qui dépend du lieu de résidence. Il est recommandé d'élargir les vœux dans le respect de la zone de desserte si l'enseignement de spécialité n'est pas proposé dans le ou les lycée(s) de secteur.

La zone de desserte vous indique précisément les lycées que vous pouvez demander lorsque l'enseignement de spécialité n'est pas préparé dans votre lycée d'origine. Elle est disponible auprès du professeur principal, du psychologue de l'Éducation nationale et sur le site www.ac-lille.fr.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC SOLlicité	Enseignement de spécialité	Enseignement de spécialité	Enseignement de spécialité	ACCORD CADRE RESERVÉ COMMISSION
				OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
				OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
				OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
				Autre proposition de la commission
Date et signature des deux parents ou de celui qui exerce seul l'autorité parentale			Signature du chef d'établissement	CACHET DSDEN

Motif du refus, le cas échéant

En cas de proposition autre que la demande initiale, réponse de la famille ou de l'élève majeur :

- Accord
 Refus

Date et signature :

Pièces à joindre IMPÉRATIVEMENT au dossier :

- la photocopie des bulletins de l'année scolaire 2021-2022
- la fiche de dialogue avec les recommandations du conseil de classe sur les choix des enseignements de spécialité
- un justificatif d'adresse

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné